



L'opération « Survie Cameroon » lancée par Maurice Kamto, pour enrayer la propagation du Coronavirus dans le pays, a publié les résultats de son audit.

La note de synthèse réalisée par le cabinet **ACDB Consulting**, qui avait la mission d'examiner les transactions financières opérées dans le cadre de ce vaste programme humanitaire, révèle un trou financier de l'ordre de 217 millions de Fcfa.

Depuis lors, la toile grogne, les uns et les autres se demandent bien l'origine d'une telle fuite. Maurice Kamto, dans son souci de transparence vient de faire ***appel à l'un des plus grands cabinets d'audit et conseil au monde pour la faire la lumière*** sur le trou financier de l'ordre de 217 millions de Fcfa annoncé après le premier audit.

Le leader du MRC a lui-même fait cette annonce dans un communiqué dont 237actu livre à ses lecteurs la teneur

«Mes chers compatriotes,
Chères donatrices,
Chers donateurs,
Chers bénévoles de l'opération Survie-Cameroon-Survival-Initiative,
Dans mon message de fin d'année, je vous ai annoncé la cessation des activités

opérationnelles de notre Action humanitaire collective SCSi. Cette décision a pris effet le 31 décembre 2020, toutes les activités opérationnelles de l'initiative ayant pris fin à la mi-décembre.

Grâce à votre mobilisation historique et inédite, les buts de SCSi ont été largement atteints, à la grande satisfaction de nos compatriotes.

Cette étape franchie, il ne nous restait plus alors qu'à procéder à la clôture administrative de l'initiative qui devait se matérialiser par la production d'un certain nombre de rapports.

Premièrement, un rapport complet de la gestion comptable, financière et opérationnelle de SCSi à préparer par le président du comité de gestion. Deuxièmement, le rapport de l'audit confié par le président du comité de gestion au cabinet ACDB Consulting. Troisièmement, mon rapport moral, en tant qu'initiateur de SCSi, à la communauté des donateurs et toutes les autres parties prenantes.

Comme vous, j'ai reçu et pris connaissance de la « Note de synthèse » du rapport d'audit datée du « 22 janvier 2020 », faite par le cabinet ACDB Consulting.

J'ai noté avec regret la conclusion de cette Note de synthèse faisant état de l'incapacité de l'auditeur à « établir de manière formelle l'origine [de] l'écart » constaté entre les montants affichés par les plateformes de collecte en ligne et le montant cumulé des sommes encaissées par les opérateurs Stripe et PayPal et reversées à SCSi.

J'ai noté aussi, qu'à défaut de parvenir à des conclusions sur l'objet principal du mandat qui lui a été confié, même après avoir obtenu un délai supplémentaire pour y parvenir, le cabinet dont il s'agit n'a pu émettre que des hypothèses sur des « pistes d'explications plausibles, notamment celle de la mise en place d'un système multi-passerelle ou l'implémentation d'un compte bancaire en ligne alternatif en lieu et place du compte officiel », ou encore le fait que le site avait jusqu'à 9 administrateurs ayant les mêmes pouvoirs. A ce jour, je n'ai pas connaissance du rapport intégral de ACDB Consulting.

Dans ses observations préliminaires en date du 29 janvier 2021 sur la Note de synthèse de ACDB Consulting, l'équipe d'ingénieurs informaticiens ayant créé la plateforme de collecte des fonds de SCSi en avril 2020, et qui en assure depuis lors la gestion, la maintenance et le développement, a émis des réserves sérieuses sur la crédibilité du travail effectué par le cabinet d'audit.

Ces réserves sont fondées à la fois sur la méthode et les conclusions.

L'équipe des administrateurs fait observer qu'elle n'a pas été entendue par les auditeurs du cabinet ACDB Consulting et s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'éditeur du logiciel utilisé sur les plateformes de collecte n'a pas non plus été entendu, ni contacté par l'auditeur ACDB Consulting.

L'équipe des administrateurs déclare ne pas comprendre qu'aucune mention ne soit faite de l'audit technique interne réalisé par ses soins en octobre 2020 au sujet du différentiel et mis à la disposition du président du comité de gestion, alors même que cet audit interne était nourri, entre autres, par le retour de l'un des éditeurs de logiciels.

Je constate, qu'au lieu des clarifications attendues de l'audit commandité par SCSi, la situation actuelle est plutôt source d'une confusion malsaine. Une telle situation ne saurait perdurer.

Il me revient par conséquent, en tant qu'initiateur de l'initiative SCSi, d'y mettre un terme. Un état des lieux de l'opération SCSi s'impose, afin d'apporter de manière définitive TOUTE LA LUMIERE sur la situation.

Dans cette perspective, j'ai décidé, pour commencer, de donner mandat au cabinet Ernst & Young, l'un des 4 plus grands cabinets d'audit et de conseil au monde, pour évaluer les systèmes d'information afin d'établir CLAIEMENT les raisons de l'écart d'un montant d'environ 330.000 euros observé entre les chiffres affichés par les plateformes de collecte en ligne et le montant cumulé des sommes encaissées par les opérateurs Stripe et PayPal et reversées dans le compte bancaire de SCSi.

Dans ce cadre, l'accent sera initialement mis sur la fiabilité des informations et des procédures SCSi, des plateformes de collecte jusqu'au transfert des fonds sur le compte bancaire utilisé par SCSi.

Par ailleurs, et ce dans la suite de mon message de fin d'année, je mets formellement un terme, à compter de ce 3 février 2021, à toutes les activités de l'initiative SCSi. En temps voulu, d'autres mesures seront annoncées concernant les implications de la fin des activités de SCSi.

Comme vous le savez, vos dons en vue de la lutte contre la COVID-19 déposés à travers les plateformes Mobile Money et Orange Money au Cameroun demeurent abusivement bloqués à ce jour, à la demande du gouvernement camerounais. Dès la levée du blocage, vous serez informés du montant des sommes collectées par le biais de ces comptes ; il y aura lieu ensuite d'affecter de manière transparente le montant des sommes en question à des œuvres caritatives à identifier.

Mes chers compatriotes,

Chères donatrices,

Chers donateurs,

Chers bénévoles de l'opération Survie-Cameroon-Survival-Initiative,

?Je me réserve le droit d'initier, en temps utile, des procédures judiciaires appropriées en vue de défendre l'un quelconque des intérêts qui aurait été éventuellement mis en cause dans le cadre de l'opération SCSi, qu'il s'agisse de malversations alléguées ou d'une infraction de quelque autre nature tendant à compromettre l'intégrité de SCSi ou celle de toutes les personnes de bonne volonté qui se sont associées de bonne foi à ce projet, à ma demande.

Nul ne doit en effet oublier que l'initiative SCSi a permis de montrer le sens de la solidarité et de la générosité de notre peuple.

SCSi a permis de donner la mesure de ce que nous, Camerounais et amis de notre pays, pouvons réaliser ensemble quand nous sommes unis autour d'une cause et

mobilisés derrière un leadership légitime et inspirant confiance.

Ensemble, nous avons pu porter à manifestation une dimension additionnelle du génie camerounais. Ensemble nous avons pu éveiller un esprit irrésistible qui est en mouvement, et projette sa lumière sur tout et sur tous.

A ce propos, je tiens à redire toute ma gratitude à tous les donateurs, Camerounais et amis de notre pays qui ont répondu à notre appel et donné vie à SCSI. Au risque d'être redondant, j'adresse une fois de plus, au président du comité de gestion de SCSI, mon frère Christian PENDA EKOKA, ma reconnaissance pour le sacrifice qu'il a consenti dans la conduite du programme humanitaire SCSI. Ma reconnaissance va enfin à tous les soldats de la solidarité nationale qu'ont été les bénévoles de SCSI, au Cameroun et en diaspora, pour leur dévouement sans borne, souvent dans l'adversité, afin de donner plein effet à l'Initiative.

Je vous rassure donc quant à ma détermination à veiller à ce que TOUTE LA LUMIERE - je dis bien TOUTE LA LUMIERE - soit faite et à tous les niveaux, sur tous les aspects de l'opération Survie-Cameroon-Survival-Initiative. Aucune personne ou entité, je dis bien AUCUNE, ne sera à l'abri des conséquences fâcheuses qui s'imposeraient.

Je vous renouvelle mon engagement à vous rendre compte, le moment venu, dans le cadre du rapport moral que je vous soumettrai. D'ici là, je demande aux uns et aux autres de garder la sérénité, d'abandonner l'esprit de clocher, de controverse stérile et de ne pas se laisser distraire de l'essentiel. L'essentiel, c'est notre mission commune de bâtir un Cameroun nouveau. La réalisation de cette mission nous incombe à nous tous, collectivement et solidairement.

Je ne vous trahirais point. »